



59^e coupe Nationale Interfinances Edition 2009/2010

La 59^e CNIF a rendu sa copie le 8 mai 2010. Comme d'habitude les traditionnelles finales eurent lieu sur les installations de la RATP à la Croix de Berny. Malheureusement et pour nous l'espérons, seulement deux ans, les prochaines joutes finales devront trouver un autre pied à terre.

Aujourd'hui, plus de 400 équipes (avec le tir) représentant 130 associations sont engagées dans la CNIF. Cette compétition s'adresse à tout le réseau de l'Association et reste le rendez-vous incontournable de la saison sportive ATSCAF.

“

es disciplines représentées sont les suivantes : football, tennis masculin et féminin, tennis de table, basket ball masculin, volley ball masculin et féminin, hand ball et pétanque masculin et féminin.

La CNIF se déroule suivant un système d'élimination directe : dans les premiers tours, ce sont des associations de départements limitrophes qui s'affrontent. A partir des quarts de finales, c'est un tirage au sort, lors d'un Comité technique Sportif, qui détermine les rencontres. Le système de poules a été mis en place pour la pétanque masculine et féminine et football à 7.

C'est donc le jour de la Victoire de 1945 qu'avait lieu l'événement sur les installations du Stade de l'US Métro à la Croix de Berny, au gymnase Velpeau d'Antony (volley ball) ainsi que sur les courts du Forest Hill Timing à Meudon.

Convierres par F CLINET, les personnalités présentes (dont le Président Fondateur René BEDENNE et Claude LAGARDERE) ont pu apprécier un spectacle de qualité.

Des 370 équipes engagées dans 10 disciplines seuls les meilleurs ou les plus chanceux subsistaient.

A l'issue de ces rencontres, la remise des prix a réuni tous les sportifs, les personnalités, les Présidents départementaux, les délégués sportifs et dirigeants des clubs.

Après avoir remercié M. ROBIN, Président de l'U.S. Métro et son équipe pour l'accueil qu'ils réservent chaque année aux sportifs de l'A.T.S.C.A.F., M. CLINET, Président de l'A.T.S.C.A.F. Fédérale, salue au nom des organisateurs de Paris et de Province, les hauts-fonctionnaires qui marquent l'intérêt qu'ils portent à l'action entreprise au sein des services financiers en faveur du développement des sports et de la multiplication des relations entre agents des divers services.

Les personnalités et sportifs assistèrent à la remise des récompenses. Le Président de l'A.T.S.C.A.F. Fédérale, après avoir félicité les joueurs et les responsables, donna lecture des résultats et procéda à la distribution des coupes et médailles aux capitaines et dirigeants des équipes finalistes : le vase de Sèvres offert par la Présidence de la République et remis par M BREDIN Sous-Préfet du 92 à l'ATSCAF Isère pour le volley féminin, la coupe du Ministère de la Jeunesse et Sports remise par le Directeur de la jeunesse et sports du 92 à l'ATSCAF Alpes-Maritimes pour la pétanque féminine, la coupe du Ministère de l'Economie au CSMF en basket masculin, la coupe de la Fédération remise à l'ATSCAF Pas de Calais pour le tennis de table et la traditionnelle coupe du fair-play baptisée coupe Christian BRIEU en hommage à notre regretté collègue disparu à l'ATSCAF Lot et Garonne en pétanque féminine et volley masculin.

Tous les participants se retrouvèrent au Théâtre de la Piscine de Chatenay-Malabry (92) pour un apéritif et un buffet campagnard qui furent suivis d'une soirée dansante, chacun se promettant de faire tous les efforts pour y revenir l'année prochaine.

La CNIF est une longue tradition de notre association, et dès le mois d'octobre prochain, les premiers matches vont reprendre, nous l'espérons, encore plus nombreux.

A bientôt à la rentrée. ▶

Sports

Les résultats sont les suivants :

1°/ FOOTBALL A 7



- 1^e - ATSCAF Corse du Sud
2^e - ATSCAF Moselle
3^e - ATSCAF Indre-et-Loire
4^e - ATSCAF Rhône.

De beaux matchs serrés ont sacré une jeune et valeureuse équipe Corse lors d'une belle finale contre nos amis Mosellans.

2°/ TENNIS MASCULIN



- ATSCAF Haute-Garonne bat ATSCAF Rhône 4 à 1

La victoire est revenue aux tennismen de la Ville Rose qui ont disposé des Lyonnais diminués de leurs meilleurs éléments pris par leur club civil.

3°/ TENNIS FEMININ



- ATSCAF ENI 63 bat ATSCAF Loiret 2 à 1

Les Auvergnates ont disposé de nos sympathiques amies du Loiret grâce à l'apport d'une joueuse exceptionnelle (C STROH classée 2/6) en ayant toutefois du avoir recours au double décisif.

4°/ TENNIS DE TABLE



- ATSCAF Pas de Calais bat ATSCAF CDC Bordeaux 9 à 7

Superbe finale entre deux équipes très proches l'une de l'autre (à noter la participation de notre entraîneur fédéral H DASQUET qui n'a pas pu inverser la tendance).

5°/ VOLLEY MASCULIN



- ATSCAF Paris bat ATSCAF Lot et Garonne 3 à 0

Les Parisiens, habitués des finales, ont réussi après 3 sets disputés à remporter cette finale. Les revenants Lot et Garonnais n'ont pas démérité et espèrent revenir avant leur dernière finale perdue le siècle dernier.

6°/ VOLLEY FEMININ



- ATSCAF Isère bat ATSCAF Paris 3 à 1

Nos fidèles Iséroises ont été récompensées de leurs efforts face aux Parisiennes qui n'ont pas eu à rougir de leur performance.

7°/ BASKET MASCULIN



- ATSCAF CSMF bat ATSCAF END Tourcoing 63 à 59

Score serré qui reflète bien la valeur des 2 équipes. Le CSMF, équipe expérimentée, a fini par s'imposer face aux étudiants douaniers sur la fin.

8°/ HAND-BALL



- ATSCAF Corse du Sud bat ATSCAF Yvelines 37 à 24

Finale inédite entre les valeureux handballeurs Corse et la surprise équipe de Financiers des Yvelines.

9°/ PETANQUE MASCULIN



- 1^e - ATSCAF Valenciennes
2^e - ATSCAF Haute-Vienne
3^e - ATSCAF Drôme-Ardèche
4^e - ATSCAF Alpes-Maritimes

Les chaleureux ch'tis du « Sud » de Valenciennes ont conquis le titre.

10°/ PETANQUE FEMININE



- 1^e - ATSCAF Alpes-Maritimes
2^e - ATSCAF Lot-et-Garonne

- 3^e - ATSCAF Loire-Atlantique
4^e - ATSCAF Marne

Les charmantes niçoises s'imposent devant nos amies du Lot-et-Garonne.

Course à pied

Sports

J'ai une course à faire...



Chaque année, souvent au mois de mai, c'est ce que je me dis. Cela n'a pourtant rien à voir avec une liste de courses où la baguette figurerait en bonne place, il s'agit bien de ce bonheur indicible que procure le simple fait d'enfiler une paire de chaussures appropriées (les spécialistes diront training), et de se lancer un défi en courant sur une dizaine de kilomètres tout en profitant de l'environnement, souvent très agréable.



“

I est loin le temps du premier championnat de France finances de course à pied. Qui s'en souvient d'ailleurs de cette course à ANTIBES en 1989 qui avait un si joli nom « courir pour une fleur » ?

Aujourd'hui, cette manifestation nationale a ses adeptes, elle a établi un record de participation à Vichy (168 coureurs), elle a fait étape en Martinique en 2002, elle se laissera séduire par une autre île l'année prochaine, en l'occurrence la sublime île de beauté.

Quelle que soit la ou sa raison de courir est à la fois un sport, un bienfait, une liberté. Cette année, nous avons eu la chance, tout en pratiquant la discipline, de découvrir la forêt landaise et l'Océan à travers un parcours balisé parfaitement sécurisé.

Je voudrais ici remercier tous les organisateurs qui se sont donnés beaucoup de mal pour nous faire du bien. Si nos crampes sont désormais bien loin, les souvenirs de ce beau paysage, les sourires et les encouragements des bénévoles à chaque carrefour, eux, ne s'effaceront pas.

Quelques jours avant la course, j'ai reçu, au nom de l'ATSCAF, les chaleureux encouragements de Mr le Maire de Seignosse, Ladislas de Hoyos, le célèbre journaliste.

Empêché pour des raisons de santé, il avait néanmoins tenu à nous faire savoir à quel point il appréciait l'ATSCAF et ses initiatives et, dans le même temps, comme il regrettait de ne pouvoir être présent pour la remise des prix.

Jean-Bernard Commet, Maire adjoint chargé des sports et de la vie associative, et douanier en retraite, a tenu à nous confirmer ce message de soutien lors de ce temps fort ; à vrai dire, présent à chaque étape de l'élaboration de cette compétition et notamment lors de la réunion préparatoire, ce dernier a largement contribué à son succès.

A ses côtés, les Présidents de l'ATSCAF des Landes et de l'ATSCAF Douanes de Bayonne, les permanentes avec une mention très spéciale pour Béatrice Beix, Françoise et Joël Garcia et toute l'équipe du centre ATSCAF de Seignosse, et de très nombreux bénévoles qui se reconnaîtront (Didier, Christian et tous les autres).



Merci enfin à tous les compétiteurs et accompagnateurs qu'ils soient venus des Landes ou des départements limitrophes, ou, à contrario, qu'ils aient roulé sur un millier de kilomètres avant d'en avaler dix en courant. Le témoignage qui suit rentre dans cette deuxième catégorie.

■ Le week-end d'Huguette

2018 km de voiture pour courir 10 km à pied !!! Cela n'a effrayé nullement l'ATSCAF Boulogne sur mer, dont 5 membres se sont déplacés à l'occasion de ce trophée de course à pied à Seignosse. Parmi eux, Huguette Rebena, jeune vétérane 2, que nous avons suivie sur ces 4 jours.

Jeudi 13 mai 8h45

Une fine pluie arrose Boulogne sur mer. Huguette est la dernière à rejoindre Patricia, Evelyne, Annick et Hubert, ces coéquipiers pour ce périple. Tous se connaissent parfaitement depuis des années et se retrouvent régulièrement sur des courses locales ou dans leur vie professionnelle.

« C'est important de se connaître et de s'apprécier, car on voyage ensemble, on partage le même logement et on mange à la même table pendant ce week-end ! Si on n'est pas en phase alors c'est la cata ! ».

Le monospace de location avale les kilomètres.

Jeudi 13 mai 18h30

C'est la chambre 27 qui a été attribuée à nos Boulonnais. Juste le temps de découvrir le magnifique centre de Seignosse et le président fédéral débute son discours d'accueil. **« Toujours aussi sympathique notre président ».**

Un hommage est rendu aux habitués des trophées ATSCAF disparus ces derniers mois. Parmi eux, Eric Dubreuil, le fidèle Boulonnais membre du bureau local, parti trop vite ...

Vendredi 14 mai 15 h 30

Huguette et ses complices flânen dans les rues de San Sebastian. A nos 5 Boulonnais, se sont joints 2 Bretons, ravis de partager ces moments agréables en bonne compagnie. **« Notre convivialité légendaire de ch'ti nous empêchait de les laisser sur le bas côté de la route ».**

Cette escapade espagnole fut tellement appréciée que le retour fut plus long que prévu. La soirée paella organisée à Seignosse débuta même sans nos touristes espagnols ! Mais ceux ci se rattrapèrent vite au cours de cette soirée endiablée !

Samedi 15 mai 6h30

La salle de bains de la chambre 27 est aussi chargée que la Gare de Lyon un jour de départ en vacances ! C'est

à qui réussira à s'y glisser avant l'autre ! Néanmoins à 7 h nos 4 coureurs et Annick l'accompagnatrice sont au rendez-vous du petit-déjeuner.

Le départ de la course est prévu à 9h30 et la mise en condition commence. Tout le monde se remémore le parcours découvert la veille et redoute déjà le passage sur la plage et dans les dunes !

Samedi 15 mai 9h30

Les coureurs sont lâchés. Hormis Evelyne, qui trouve vite son rythme, Hubert, Patricia et Huguette sont plutôt en fin de peloton. Comme le rappelle Huguette: **« dans une course il n'y a pas que des forts et des très forts, il y a nous également ! »** Mais la course ne fut pas si tranquille pour notre Boulonnaise. Elle chuta sans gravité sur le parcours et du se faire soigner par la Croix Rouge, représentée sur la course par un bénévole ... du Pas-de-Calais, trahi par son accent ! **« Décidément le monde est vraiment petit ! ».**

Malgré cette péripétie, Huguette sera sur le podium, sur la 3^e marche en V2, catégorie remportée par sa coéquipière Evelyne et 3^e féminine au scratch ! **« Quand je pense à sa soirée d'hier, je me demande parfois comment elle fait ! ».**

Samedi 15 mai 23 h

Un après-midi paisible à Cap Breton a fait disparaître la fatigue de la course. Au menu, un décrassage en bord de mer entre les embruns, les averses et les boutiques ! **« On se croirait à Boulogne »** ironise Huguette.

Une soirée animée attend maintenant nos amis. Et là aussi, ils répondent présents ! Accompagnés des bretons, corses et des nordistes, l'ambiance s'étire au fil de la nuit.

Dimanche 16 mai 7h

C'est Hubert qui se charge du réveil des fétardes de la veille. Huguette s'étonne : **« J'avais vraiment l'impression que je m'étais couchée 10 minutes avant. Tu es sur que c'est l'heure de se lever Hubert ? ».**

Un petit déjeuner avalé les yeux à peine ouverts, un rendez-vous pris avec les amis pour 2011 et les remerciements adressés aux organisateurs, **« c'était une très belle organisation et une très bonne ambiance. Et en plus on repart avec 2 podiums ! ».**

Les voilà déjà sur la route, pour les 1000 km du retour ! **« L'an prochain ce sera encore plus loin, puisque le trophée sera très certainement en Corse ! Un nouvelle expédition nous attend ! ».**

■ Une marche pour la diversité



Dans le cadre de la démarche de labellisation diversité engagée par les ministères économique et financier, l'ATSCAF a organisé, en collaboration avec le service de communication,

une marche pour la diversité empruntant le parcours de la course programmée le lendemain. La totalité des compétiteurs du trophée ainsi que quelques séjournants du centre ATSCAF de Seignosse se sont prêtés à l'exercice dans une ambiance bon enfant, tous parés du t-shirt confectionné spécialement pour l'événement.

MEGEVE AU COEUR DES ALPES



DANS NOTRE HÔTEL

« LES PRÉS FLEURIS »,
VENEZ GOÛTER AUX PLAISIRS
DE LA MONTAGNE EN ÉTÉ

VENEZ GOUTER AUX PLAISIRS
DE LA MONTAGNE EN ETE

A PARTIR DE **362 € LA SEMAINE**
PAR PERSONNE AVEC HÉBERGE-
MENT EN PENSION COMPLÈTE
POUR UN ADULTE DANS UNE
CHAMBRE OCCUPÉE PAR 4 PER-
SONNES

ET POUR LES JEUNES,
70 € DE RÉDUCTION DE 6 À 14
ANS, 100 € DE 2 À 6 ET GRATUIT
POUR LES ENFANTS DE MOINS DE
2 ANS

BOUGEZ AVEC NOS STAGES

RANDO
GOLF RANDO
AVVENTURE
VTT

RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE

ET N'OUBLIEZ PAS LE « **MEGEVE PASS** » QUI PERMET UN
ACCÈS ILLIMITÉ PENDANT 7 JOURS À DE NOMBREUSES
ACTIVITÉS (PISCINE AVEC SAUNA ET HAMMAM, LUGE D'ÉTÉ,
PATINOIRE (MATÉRIEL FOURNI), MINI-GOLF, MUR D'ESCALADE,
REMONTÉES MÉCANIQUES ET NAVETTES).

45 € ADULTE - 20 € ENFANT (- 14 ANS) (TARIF 2009)
- SORTIE RANDONNÉE (DÉCOUVERTE) À LA ½ JOURNÉE
(LE LUNDI APRÈS-MIDI) AVEC UN ACCOMPAGNATEUR
DU BUREAU DES GUIDES DE MEGÈVE.

17 € ADULTE - 11 € ENFANT

RENSEIGNEMENTS : MARTINE PONCHEL 01 53 17 85 58



JUAN-LES-PINS

IL Y A LA PLAGE, LE SOLEIL, ET LA MER...

TOUT EST POSSIBLE À JUAN LES PINS POUR **286 À 335 € LA SEMAINE PAR PERSONNE EN 1/2 PENSION** (TARIF 3 PERSONNES OU FAMILLE) DANS NOTRE RÉSIDENCE DU FOURNEL.

ET N'OUBLIEZ PAS QUE POUR LES ENFANTS DE 6 À 11 ANS, C'EST - 50% ET ENCORE MIEUX : POUR LES PETITS DE MOINS DE 6 ANS, C'EST GRATUIT.

ET LA MUSIQUE

CAR DU 14 AU 25 JUILLET, LE FESTIVAL DE JAZZ DE JUAN FÊTE SES 50 ANS !



ET PUIS TOUT LE RESTE

EN MAI ET JUIN, LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE BRIDGE, LE SALON DES ARTISTES ET ECRIVAINS RAPATRIÉS DES PROVINCES FRANÇAISES D'AFN, LE SALON AZURÉEN DU COUPÉ ET DU CABRIOLET, LES SOIRÉES ARTISTIQUES DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE ET TOUJOURS LES EXPOSITIONS, LES CAFÉ-THÉÂTRES, LES THÉÂTRES ET TOUS LE SPORT, ETC.

ET CET ÉTÉ, LE FESTIVAL D'ART LYRIQUE ET LES VOILES D'ANTIBES JUAN-LES-PINS, LA BATAILLE DE FLEURS, LA FÊTE DE LA SAINT-JEAN, LES NUITS DE JUAN-LES-PINS, LE FESTIVAL REGGAE, LES NUITS DE LA GAROUPE, LE FESTIVAL PYROMÉLODIQUE, LES FÊTES DE NOTRE-DAME DE BON-PORT ET TOUJOURS LES EXPOSITIONS, LES CAFÉ-THÉÂTRES, LES THÉÂTRES ET TOUS LE SPORT, ETC.

ET SI CELA NE SUFFIT PAS, LE « FRENCH RIVIERA PASS »

CE PASS VOUS PERMETTRA DE PROFITER DES GRANDS SITES DE LA CÔTE D'AZUR, DE VISITES GUIDÉES ET AUTRES PRESTATIONS INCLUSES À ANTIBES-JUAN-LES-PINS, NICE, BIOT, CAGNES-SUR-MER, ÈZE OU MONACO.

VOTRE FRENCH RIVIERA PASS EST UN BILLET ÉLECTRONIQUE (CARTE À PUCE).

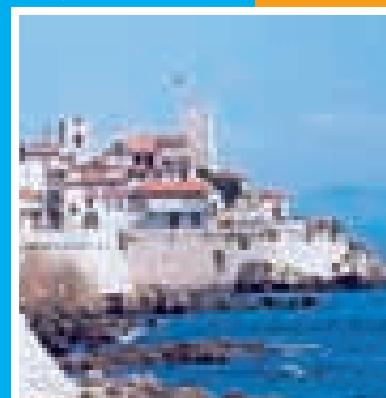
À PARTIR DE SON ACHAT, VOUS POUVEZ L'UTILISER PENDANT 2 ANS.

SA PÉRIODE DE VALIDITÉ (24H, 48H, 72H) NE SE DÉCLENCHERA QU'À SA PREMIÈRE UTILISATION CHEZ UN PARTENAIRE « ACCÈS LIBRE ».

LE FRENCH RIVIERA PASS EST DISPONIBLE À LA VENTE
À L'OFFICE DE TOURISME D'ANTIBES,

11, PLACE DE GAULLE. RENSEIGNEMENTS AU 04 97 23 11 20

TARIF : CARTE DE 24H : 24 € - CARTE DE 48H : 36 € - CARTE DE 72H : 54 €



RENSEIGNEMENTS LOCATION : DANIELLE BOULON 01 53 17 85 59

Secteur séjours

BULLETIN DE RÉSERVATION

A retourner à : ATSCAF FEDERALE - Secteur des Séjours - 2 rue Neuve Saint-Pierre - 75004 PARIS

■ DEMANDEUR

NOM	
Prénom	
Adresse	
Code postal	
Commune	
Tél. bureau	
Tél. portable	
Tél. domicile	
E-mail	

■ DATE DU SEJOUR

1 ^{er} choix : du	/	au	/	/
2 ^{ème} choix : du	/	au	/	/
3 ^{ème} choix : du	/	au	/	/

Nombre de chambres souhaitées :

Autres observations :

.....

STAGES MEGÈVE ET SEIGNOSSE

Réservation sur ce bulletin à l'exception des Trophées Senior et Double : bulletin spécifique.

ADHÉSION ATSCAF INDIVIDUELLE OBLIGATOIRE À PARTIR DE 16 ANS

(joindre photocopie des cartes ou des justificatifs)

■ PERSONNES À INSCRIRE (y compris le demandeur s'il séjourne)

NOM Prénom	★	N° Adhérent	Fonctionnaire*		Autres *	Date de naissance
			Financier	Non financier		
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						

* lien de parenté : C conjoint – E enfants – A autres

* Mettre une croix

■ FORMULE CHOISIE sous réserve des disponibilités

<input type="checkbox"/> SEIGNOSSE	<input type="checkbox"/> Studio	<input type="checkbox"/> F2	<input type="checkbox"/> F3	Nombre de stage de golf :
	<input type="checkbox"/> Villa	<input type="checkbox"/> Villa côté parc		
<input type="checkbox"/> JUAN LES PINS	<input type="checkbox"/> Douche-wc	<input type="checkbox"/> Parking		
	<input type="checkbox"/> Personne seule	<input type="checkbox"/> Terrasse		
<input type="checkbox"/> MEGEVE	<input type="checkbox"/> Bain-wc	<input type="checkbox"/> Douche-wc		Nombre de stage golf-rando :
	<input type="checkbox"/> Velux	<input type="checkbox"/> Personne seule	<input type="checkbox"/> Parking	

Les **réservations** et les **attributions** des chambres se font à Paris.

Le fait de s'inscrire à un séjour vaut acceptation des conditions générales (cf. au verso).

	Paiement de l'acompte et du solde par carte bancaire								
Veuillez indiquer votre numéro de carte bancaire :									
<table border="1"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>									
Notez les 3 derniers numéros situés au verso de votre carte :									
<table border="1"><tr><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>									
Date d'expiration de votre carte :									
<table border="1"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>									
Montant à débiter :									

DOSSIER A REGLER IMPERATIVEMENT 30 JOURS AVANT LE DEPART

A _____ Le _____
Signature _____

Secteur séjours

CONDITIONS GÉNÉRALES SÉJOURS

A lire très attentivement...

Adhésion ATSCAF individuelle obligatoire à partir de 16 ans.

Les inscriptions individuelles sont reçues pour l'hiver **dès réception de la revue Été 2010.**

I – CONDITIONS D'INSCRIPTION A L'ATSCAF

Nos installations sont réservées aux adhérents de l'ATSCAF à jour de leur cotisation. L'adhésion à l'ATSCAF peut se faire à titre de membre bienfaiteur pour les personnes n'appartenant pas à l'administration des finances et non fonctionnaires.

II – DUREE DES SÉJOURS ET MODALITES PRATIQUES

- **Durée :** 7 nuits, 8 jours, du samedi 17 h au samedi suivant avant 10 h, en pension complète, demi-pension ou location.
- **Séjours courts :** Possibilités dans la limite des places disponibles.
- **Groupes :** Il est à signaler aux séjournants la présence de groupes dans les centres de vacances ATSCAF hors période des vacances scolaires. Contingent de chambres déterminé par l'ATSCAF.
- **Animaux, alcool et tabac :** interdits dans TOUS les centres de vacances ATSCAF.

III – TARIFS

Nos tarifs en pension complète sont établis par personne et par semaine, ils varient selon la capacité de la chambre et la période concernée. Les boissons et la taxe de séjour sont facturées sur place en supplément.

• Tarif individuel :

Si la « somme de vos revenus déclarés en 2008 par foyer fiscal (avant tout abattement ou déduction)

Nombre de parts fiscales »

est inférieur ou égal à 13 359 €, vous bénéficiez d'un abattement de 20 % sur le tarif indiqué en pension complète. Cet abattement s'applique également aux personnes à charge figurant sur votre déclaration fiscale.

• Tarif de groupe :

Conditions particulières à partir de 20 personnes en dehors des vacances scolaires et des périodes promotionnelles.

• Réductions :

Les réductions pour enfants partageant la chambre d'un adulte varient selon l'âge atteint à la date de début du séjour.

A Megève :

moins de 2 ans = **gratuit**

de 2 à 5 ans révolus = - **100 €** par semaine

de 6 à 13 ans révolus = - **70 €** par semaine

A Juan-les-Pins :

moins de 6 ans = **gratuit**

de 6 à 11 ans révolus = - **50 %**

• Occupant seul une chambre de plusieurs personnes :

le supplément, quelle que soit la période, est de **90 €** par semaine.

IV – RÈGLEMENT DU SÉJOUR

Possibilité de régler votre séjour en chèques-vacances, renseignez vous auprès de votre mutuelle.

• Montant des acomptes :

- pension complète ou demi-pension : 76 € par personne et par semaine

- location : 76 € par appartement et par semaine

• Composition d'un dossier de réservation :

- un imprimé bulletin de réservation par séjour,

- un chèque représentant l'acompte à l'ordre de l'ATSCAF fédérale, ou si vous souhaitez régler à distance par carte bancaire, remplissez la partie réservée à cet effet sur le bulletin de réservation,

- la photocopie de la ou des cartes ATSCAF ou du justificatif d'adhésion.

• Tout dossier incomplet sera retourné.

Adressez ce dossier à :

ATSCAF FEDERALE, Secteur des Séjours, 2 rue Neuve Saint-Pierre, 75004 PARIS - Tél : 01.53.17.85.57/59.

• **Règlement du solde :** Sans rappel de notre part, le SOLDE devra être SPONTANÉMENT réglé au plus tard 30 JOURS avant la date du départ. Faute de règlement après la date limite indiquée, votre réservation sera annulée et les acomptes retenus à titre de dédommagement.

ATSCAF SEJOURS 2, rue Neuve-Saint-Pierre, 75004 PARIS - Tél. 01.53.17.85.57/58/59

V – ANNULATION ET INTERRUPTION DE SEJOUR

1. Annulation avant le séjour :

a) Toute annulation plus de 30 jours avant le début du séjour donne lieu au remboursement des sommes versées moins :

- **30 €** par personne et par semaine
- **46 €** par appartement et par semaine s'il s'agit d'une location.

b) Toute annulation pendant la période de 30 jours précédent le début du séjour ne donne lieu à aucun remboursement. Vous restez redevable de l'intégralité du prix du séjour mais vous bénéficierez cependant automatiquement d'une assurance annulation auprès de la compagnie d'assurance Europ Assistance (contrat n° 63.111.116 P), pendant la période des trente jours avant le séjour dans l'un des centres de vacances ATSCAF.

Sous réserve des dispositions du contrat* l'assureur vous remboursera les sommes versées, pour les motifs suivants :

- **Maladie grave, accident ou décès :** de vous-même, de votre conjoint (ou de la personne vous accompagnant sous réserve qu'elle figure sur la même facture), de vos ascendants ou descendants directs et/ou de ceux de votre conjoint ou de la personne vous accompagnant, de vos gendres, belles-filles.

- **Destructions :** Dommages matériels importants atteignant l'assuré dans ses biens propres, ou dans ses locaux professionnels s'il exerce une profession libérale ou dirige une entreprise, et nécessitant impérativement sa présence.

- Réquisition par le ministère.

* A l'exception des cas suivants :

- Etat de grossesse et toutes complications dues à cet état, fausse-couche, accouchement et suite, I.V.G.
- Maladie antérieure ou chronique à la souscription du contrat, accident non consolidé au moment du départ,
- Nécessité d'effectuer une cure, un traitement esthétique, psychique ou psychothérapeutique, y compris dépression nerveuse,
- Contre-indication de vaccination ou de voyage,
- Accident occasionné par la pratique de certains sports dangereux : Varappe, bobsleigh, skeleton, hockey sur glace, plongée sous-marine, tous sports aériens,
- Guerre civile ou étrangère, émeutes, mouvements populaires,
- Participation volontaire d'une personne assurée à des émeutes ou grèves,
- Désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,
- Alcoolisme, ivresse, usage de médicaments, de drogues ou de stupéfiants non prescrits médicalement,
- Tout acte intentionnel pouvant entraîner la garantie du contrat.

* Démarches à effectuer :

- Déclarer le sinistre dans les 48 HEURES après en avoir eu connaissance, directement au secteur des Séjours- ATSCAF FEDERALE, 2 rue Neuve Saint-Pierre, 75004 PARIS.

2. Interruption en cours de séjour :

Vous bénéficiez automatiquement d'une assurance interruption pendant votre séjour dans l'un des centres de vacances ATSCAF dûment justifiée :

* Démarches à effectuer : Cf. « Annulation avant le séjour ».

* Remboursement au prorata temporis à compter du jour suivant l'événement.

VI – ASSURANCE ATSCAF

Du fait de votre adhésion à l'ATSCAF, vous êtes assuré pour les accidents au titre de la pratique sportive, ski inclus, par la Mutuelle Des Sportifs (faire l'avance des frais et une déclaration auprès de cet organisme -contrat n° 657).

Les îles Galapagos



Les îles Galapagos sont souvent comparées à un des derniers paradis terrestre que la Civilisation et l'Homme n'ont pas encore réussi à détériorer.

En plein océan Pacifique, à environ 1000 km du continent sud-américain, les dix-neuf îles, 42 îlots, ses milliers de récifs et sa réserve marine constituent un véritable musée vivant à ciel ouvert et un laboratoire unique au monde sur l'évolution.



“**D**e par son éloignement et sa colonisation humaine tardive, l'isolement extrême de ces îles ont entraîné le développement d'une faune originale tels l'iguane terrestre, la tortue géante et de nombreuses espèces de pinsons qui inspirèrent à Charles Darwin sa théorie de l'évolution par la sélection naturelle à la suite de sa visite en 1835.

L'activité sismique et volcanique toujours d'actualité illustre les processus qui ont formé ces îles. Au confluent de trois courants océaniques, elles sont aussi un creuset pour les espèces marines et accueillent le parc national et la réserve marine des Galapagos, sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco.

■ LA FORMATION DES îLES GALAPAGOS

D'origine volcanique ces îles ont émergé du fond de l'océan à partir du plateau basaltique il y a 4 millions d'années et ne sont pas reliées à la masse continentale de l'Amérique du Sud. Les Galapagos sont l'un des «points chauds» du globe terrestre, qui sont des zones de fragilité de la plaque tectonique. Les fonds sous-marins sont fissurés et le magma en fusion qui est emprisonné en dessous parvient à percer la croûte terrestre pour former un volcan. Celui-ci va mettre plusieurs millions d'années pour émerger et former une île.

La plaque tectonique sur laquelle se trouve l'archipel, la plaque de Nazca, migre donc doucement (5 cm par an) vers l'est. Le point chaud des Galapagos étant, lui, fixe, les îles qui sont créées avancent vers l'est. La plus ancienne des îles est donc à l'est, San Cristobal, alors que les plus récentes sont à l'ouest comme Fernandina.

■ HISTOIRE DES ILES GALAPAGOS

Il n'existe pas aux Galapagos de restes archéologiques de civilisations anciennes. On suppose donc que les îles n'ont pas été colonisées par l'homme dans les temps anciens. C'est en 1535 que Fray Thomas de Berlanga, envoyé en mission par le roi Charles Quint, découvre officiellement l'archipel des Galapagos et découvre ces animaux étranges (tortues géantes, iguanes...). Les îles commencent à être indiquées sur les cartes maritimes dont celle dessinée par Abraham Ortelius, en 1574, sous le nom de «*Insulae de los Galopegoes*» mais elles servent surtout de réservoir naturel d'eau et de nourriture pour les marins. Devenues équatoriennes en 1832, toutes les îles sont renommées avec les noms espagnols que nous connaissons aujourd'hui. La colonisation des îles va s'accélérer, et en 1892 (400e anniversaire de la découverte des Amériques) elles prennent alors le nom d'Archipel de Colon.

Dès 1934 des lois sur la protection de l'archipel sont promulguées et une partie des îles est transformée en Parc National et en 1959 c'est l'ensemble de l'archipel qui est déclaré Parc National. Le gouvernement équatorien délimite en 1986 une réserve marine de 40 miles marins autour des îles.

En 1978 les Galapagos deviennent le premier site à être inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Sans être complètement vierge, la plus grande partie des îles est maintenant protégée. Les flux de touristes sont canalisés et réglementés.

■ FAUNE



La faune est unique dans le parc national des Galapagos, chaque île renfermant sa faune spécifique. L'archipel abrite 58 espèces d'oiseaux dont 28 sont endémiques, des variétés de reptiles uniques, dont les tortues géantes ou les iguanes terrestres et marins.

La faune sous-marine protégée par la réserve marine des Galapagos est également exceptionnelle de diversité, comprenant, outre l'iguane marin, près de 300 espèces de poissons (dont des requins), et des petits mammifères (Otarie des Galápagos, Otarie à fourrure) et des cétacés (baleine à bosse notamment).



■ FLORE

La flore des îles Galapagos varie selon le relief (et donc le climat) des différentes îles. Celle-ci est donc étagée suivant l'altitude.

Les zones côtières sont peuplées de plantes tolérant des taux élevés de salinité (palétuviers, pourpiers, myrtes...). Au dessus est la zone aride, peuplée principalement de cactées (figuier de Barbarie, Cierge du Pérou) et de lichens. La zone humide d'altitude s'étend entre 200 et 500 mètres d'altitude. Les robiniers, les goyaviers la passiflore et les lichens y prospèrent. Au dessus, la zone du *miconia* (espèce invasive) est la principale zone de pâture et de culture (café, légumes, oranges et ananas) sur les îles habitées. Herbes et fougères se disputent le dernier niveau, notamment la fougère arborescente, qui peut atteindre 3 mètres de haut.

■ LE PARC ET LA RÉSERVE MARINE

Créé en 1959 afin de préserver sa faune et sa flore exceptionnelles de l'influence humaine, 97 % des terres, soit 800 000 hectares sont protégés et soumis à des règles strictes. Parmi les 875 espèces de plantes recensées sur les îles, 228 sont endémiques, mais toutes sont originaires du continent sud-américain et se sont adaptées à l'environnement de l'archipel.

La volonté de protéger la diversité des espèces sous-marinnes des îles Galapagos date de 1974. Une zone s'étendant à deux milles marins autour de chaque île a alors été protégée. En 2001, la réserve marine est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'ATSCAF vous propose de découvrir ces îles mythiques dans le cadre de l'extension exceptionnelle dans ce dernier sanctuaire de la vie sauvage, lors du voyage « Equateur colonial et indien » en Mai 2011.

Vous pourrez découvrir les différentes îles (Plazas, Santa Cruz, Santa Fe, Baltra) admirer dans un paysage sauvage et grandiose, les colonies d'otaries, les iguanes, la mouette à queue aronde, le phaéton et autres tortues géantes... ▶



Assemblée

Assemblée Générale 2010



C'est avec un immense plaisir que l'ATSCAF DES SAVOIE & l'ATSCAF DES DOUANES DU GENEVOIS ont reçu la grande famille de l'ATSCAF à Sévrier (74). Il est toujours plus facile de parler d'une organisation d'un congrès réussi. Effectivement, les trois jours passés sur les bords du lac d'Annecy ont tenu toutes leurs promesses. Les délégués ont pu échanger leurs points de vue, émettre leurs souhaits, et dessiner la politique de l'ATSCAF pour les deux ans à venir, tout cela dans une ambiance conviviale.

“

e jeudi matin, les congressistes ont eu la chance de visiter la ville d'Annecy sous un soleil déjà estival. La réception par Monsieur REY, Maire de Sévrier, notre ville hôte, a permis de mettre l'accent sur le travail au quotidien des élus avec les administrations financières. Il a dit la fierté de Sévrier d'être le lieu de rassemblement d'un tel congrès.

Nous n'oublierons pas de remercier encore une fois l'ensemble de nos partenaires sans qui notre congrès n'aurait pas la même couleur.

Nous espérons que ce congrès donne envie à tous les participants de revenir découvrir nos deux départements merveilleux que sont la Savoie et la Haute-Savoie et plus particulièrement à travers nos résidences de Megève, Méribel et Val d'Isère.



Assemblée

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE D'ORIENTATION DU 18 MARS 2010



L'assemblée générale d'orientation est ouverte par Raymonde Cadu et Arsène Demirdjian, administrateurs fédéraux et animateurs des débats.

Ils souhaitent la bienvenue à l'ensemble des congressistes. La parole est donnée à François Clinet qui souhaite, plus qu'un long discours, adresser des remerciements :

- à ceux qui nous reçoivent pendant ces trois jours dans un cadre exceptionnel : l'ATSCAF des Savoie bien sûr mais aussi l'ATSCAF des Douanes du Genevois, dont le président est Sylvain Guillaume, sportif émérite, double médaillé olympique mais aussi douanier et surtout militant de l'association,
- à l'administration : centrale d'abord dont le directeur récemment parti, Jean-François Verdier, nous a toujours réservé une écoute attentive ; à l'administration locale ensuite, dont les représentants seront tous présents lors de l'assemblée générale ordinaire,
- aux collectivités locales et en particulier à la mairie de Sevrier,
- au président fondateur de l'ATSCAF, M. René Bedenne, qui regrette de ne pouvoir être présent aujourd'hui,
- aux partenaires enfin, dont font partie AMF assurances, la MGEFI, la MDS et la BRED,
- aux photographes qui assurent la couverture de l'évènement : Pierre Bérard en interne et Dominique-Henri Simon du service photo du ministère.

François Clinet rappelle que la tenue d'un congrès tous les deux ans est une initiative du président Plancade. Celle-ci a débuté en 1995 à Argelès pour se poursuivre en 1997 à Batz-sur-Mer, en 2000 à Strasbourg, en 2002 à Vichy, en 2004 à Giens, en 2006 à Boulogne-sur-Mer et en 2008 à Macon.

Certaines régions n'ont pas encore eu la chance d'accueillir le congrès. Un appel à candidature est donc lancé pour l'organisation de l'édition 2012.

Eric Richard, administrateur, ancien président de l'ATSCAF Savoie et porteur du projet d'organisation de ce congrès, s'exprime à son tour pour témoigner de sa grande satisfaction à voir les délégués réunis dans son département. Il adresse ses remerciements à tous les partenaires, visibles et invisibles, qui ont rendu possible cette organisation.

Les rapporteurs des commissions sont invités à venir rendre compte de leurs travaux.

■ COMMISSION SEJOURS :

Rapport présenté par Brigitte Lallement (ATSCAF MARNE). Avant d'aborder les thèmes d'orientation, un point sur l'actualité des centres de vacances a été réalisé.

- Juan les Pins : le conseil d'administration a décidé l'installation de la climatisation. D'un coût de 60 000 €, les travaux seront terminés avant l'ouverture du centre prévue début avril.

- Méribel : la rénovation complète d'Altitude 1600 est prévue après la fermeture du centre. Les travaux débuteront début mai pour se terminer impérativement fin novembre. Comme pour Val d'Isère, l'esprit montagne est privilégié (bois et pierre).

Le coût des travaux est estimé à 3 millions d'euros.

- Megève été : tout en conservant le principe de la pension complète, une formule buffet pique-nique sera proposée aux adhérents souhaitant partir à la journée.

La réflexion a ensuite porté sur les thèmes d'orientation suivants :

- la gestion des groupes :

Rappel sur la notion de groupe : 20 adhérents adultes, en pension complète la semaine, hors période de vacances scolaires.

La commission a travaillé sur la redéfinition du groupe à savoir son nombre de participants (10 -15- 20...) et sur éventuellement la révision du tarif préférentiel.

S'agissant de l'ouverture des inscriptions : actuellement de juin à septembre (avant l'ouverture des individuels). Les discussions ont portées :

- sur le calendrier d'inscription des groupes (par ex au 1^{er} septembre)
- sur une possibilité de poser une option sur une période limitée
- sur la pénalisation des désistements dès l'inscription par rapport aux individuels (30 jours)

En résumé, il est demandé un peu plus de souplesse.

- comment améliorer le remplissage des centres d'été de Juan les pins et Megève ?

Le problème de Juan-les-Pins repose sur la situation de l'immeuble au milieu d'un quartier résidentiel, empêchant les activités ou animations extérieures festives.

Il est préférable de communiquer sur les activités extérieures au centre (Grand prix de Monaco, festival du jazz, fête du citron...).

- avis sur le nouveau site Internet :

Il ressort que globalement les adhérents sont satisfaits, la revue ASV et séjours est plus moderne et attractive (photos plus actuelles et détaillées) et surtout plus lisible pour chaque secteur.

Le rapport ne suscitant pas de question, il est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

Assemblée



■ COMMISSION VOYAGES :

Rapport présenté par Pierre Guyot (ATSCAF ARRAS).

Trois thèmes ont été abordés par la commission :

- Comment éviter les interférences entre programmation fédérale et programmations locales ?
- Utilité de la création d'un fichier des correspondants tourisme dans les associations locales.
- Mise en place d'une bourse d'échanges entre Fédération et Réseau sur les disponibilités.

1° Le positionnement des programmations :

L'ATSCAF fédérale choisit des destinations lointaines, thématiques, de haute gamme, mais tente de développer des voyages plus accessibles.

Les ATSCAF locales, quant à elles, proposent des voyages généralistes plus adaptés aux attentes de leurs adhérents (destination, nombre de jours et prix).

Cela étant, deux projets similaires peuvent être proposés, à la fois par l'ATSCAF Fédérale et par une section locale.

Or, pour l'instant, aucune communication n'est formalisée pour remédier à cette problématique.

Il existe non seulement une potentielle concurrence, mais également la responsabilité juridique dans le cadre de l'extension d'agrément.

En effet, quand des associations locales détiennent l'extension d'agrément touristique, in fine, la fédération demeure la seule et unique responsable juridique.

C'est pourquoi la commission des voyages propose :

- Dès les prémisses d'un projet de voyage, l'atscaf locale le communique au Responsable Tourisme de la fédération.
- Le responsable du secteur des voyages de la fédération regroupera les informations concernant les voyages organisés et programmés par les ATSCAF locales et en assurera la diffusion. Ces informations se limiteront à la destination du voyage et aux coordonnées de l'organisateur.

2° Fichier Tourisme :

Dans le cadre d'une information réciproque, la commission préconise la création d'un fichier des « Correspondants tourisme ».

A cette fin, chaque section locale devra communiquer au responsable du secteur Tourisme de la fédération les coordonnées de son correspondant tourisme identifié comme tel au sein de son association ou à défaut son président.

Par ce biais, il sera possible d'informer les associations locales, tant sur la création d'un projet de voyage que sur la législation, les évolutions d'un contexte politique d'un pays voire la santé économique d'un tour opérateur.

3° Mise en place d'une bourse d'échanges :

Elle est destinée aux correspondants tourisme qui pourront, grâce à elle et s'ils le souhaitent, correspondre sur tous les sujets qui touchent à l'organisation des voyages.

Cette bourse d'échanges permettra la connaissance des places disponibles sur tous les voyages proposés. L'échange pourra se matérialiser aussi par les expériences ou les questions de chacun des organisateurs.

■ COMMISSION SPORTS :

Rapport présenté par Jean-Marc Lidon (ATSCAF PARIS) et Chantal Levard (ATSCAF Maine et Loire).

Le débat était orienté sur le fait, d'une part, de savoir si les manifestations sont toujours en adéquation avec les attentes des adhérents d'aujourd'hui, de voir si la création de nouvelles disciplines comme la mise en place d'un nouveau trophée est envisageable, et d'autre part de réfléchir à la manière de pérenniser le financement des activités sportives alors que le montant de la subvention du ministère subit une diminution.

1 - Les manifestations sportives sont elles toujours en adéquation avec les attentes du réseau ?

Dans un premier temps, un constat a été effectué par rapport aux modifications proposées à l'assemblée générale de 2008. Maintien des formules de foot à 7 et de tennis avec des améliorations à apporter :

- **Foot à 7**: un tour supplémentaire avec 2 qualifiés aux deux premiers tours,
- **Tennis** : maintien de 3 simples et un double mais avec un point pour chaque match gagné tout en supprimant la restriction faite sur le joueur n°1. En cas d'égalité de points, le set avantage en premier lieu puis le point avantage départageront les deux équipes.

Dans un cadre plus global de la CNIF :

- possibilité d'engager des joueurs jusqu'à la fin de la compétition,
- repêchage de l'équipe éliminée au tour précédent en cas de forfait de l'équipe victorieuse (au minimum 15 jours précédent le tour suivant),

- possibilité d'inscrire une 2^e équipe par discipline, une seule étant subventionnée.

Dans un 2^e temps, un constat a été effectué par rapport aux trophées nationaux :

- on constate que le nombre de participants stagne dans certaines disciplines, que le renouvellement des compétiteurs ne se fait pas,
- des annulations de compétitions ont eu lieu par manque de compétiteurs ou absence d'organisateurs.

Assemblée

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION :

- ouverture des trophées nationaux à l'ensemble des adhérents, seuls les adhérents financiers seront subventionnés et auront priorité sur les inscriptions.
- Création d'un nouveau trophée : le vétathlon en 2011 (organisation par l'ATSCAF Cher) en alternance avec le VTT,
- Organisation de stages sportifs subventionnés : idée non retenue mais cette piste a suscité un vif intérêt qui pourrait être discuté au prochain congrès.

2 – Subvention ministérielle :

En 2009, une régulation budgétaire de 5% de la subvention ministérielle a été effectuée à la baisse (comme pour beaucoup d'autres organismes). Le secteur commun de l'ATSCAF fédérale a comblé cette absence de recettes sur ses fonds propres. Il en sera de même pour 2010.

Pour les années à venir, la commission des sports s'est positionnée pour ne pas renouveler cette solution par peur de mettre en péril les équilibres financiers de la fédération, elle propose que la subvention ministérielle, régulée à la baisse le cas échéant, soit redistribuée en l'état et que cette diminution soit supportée par l'ensemble du réseau.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

COMMISSION CULTURE :

Rapport présenté par Valérie Thuillier-Clémentin (ATSCAF le Havre) et Bruno Morceau (ATSCAF Vienne).

Un tour de table a permis de mettre en avant les actions locales et de les mettre en lien avec les manifestations nationales et les stages organisés par la Fédération.

Des activités nationales sont aujourd'hui incontournables notamment :

- le théâtre, avec le festival bi-annuel qui aura lieu à Nantes cette année,
- l'œnologie, avec les rencontres œnologiques organisées l'an dernier par l'ATSCAF de l'Aude, victime de son succès, puisqu'on a du refuser des participants,
- la musique, avec le festival des musiques qui a réuni plus d'une vingtaine de groupes,
- la photo, avec cette année 2 stages, déjà complets, organisés à MEGEVE et le salon photo avec une double exposition en province et à Bercy durant l'été,
- les Arts plastiques, avec le salon annuel dans le hall BEREGOVOY de Bercy qui permet à tous les artistes de s'exposer.

Des activités novatrices fonctionnent dans certaines sections locales :

- les loisirs créatifs (comme la céramique, l'encadrement),
- les sorties à thème (comme la découverte des métiers de l'artisanat),
- les activités autour du bien-être pour la gestion du stress (le yoga, la sophrologie...),
- danses (danse de salon, salsa, country).

Ces activités pourraient être un axe de réflexion pour la Commission Culture dans les années à venir.

Toutefois, les associations locales, pour faire vivre leurs sections, restent confrontées à diverses difficultés :

- les locaux administratifs de moins en moins disponibles,
- les professeurs ou spécialistes dont il faut assurer une rémunération dans un cadre légal :
- toutes les organisations d'ampleur deviennent difficiles à mettre en œuvre du fait du manque de bénévoles et de

l'absence de temps de décharge de service

Les attentes vis-à-vis de la fédération sont les suivantes :

- garder le rôle de conseiller technique (expérience, savoir-faire, connaissance des budgets des précédentes organisations) auprès des sections locales.
- maintien des subventions pour les manifestations nationales et de fonctionnement.
- recenser les besoins communs des sections pour les centraliser et leur donner vie.

Propositions d'orientation :

- Devant la baisse des participants aux jeux de l'esprit, proposer de nouveaux jeux attractifs (la belote « coinchée », le poker, jeux basés sur la culture générale).
- Revoir la communication sur les manifestations nationales: bien faire savoir que chacun des adhérents peut participer à tous les festivals et rencontres, même les novices ! (pas d'élitisme). C'est l'esprit de notre association ATSCAF !
- Elaborer un annuaire national des activités proposées détaillé c'est-à-dire de reprendre le type d'activité culturelle, les lieux d'exercice et les coordonnées des responsables à contacter.
- Réactualiser la liste des délégués culturels et éventuellement re-proposer une réunion organisée par la Fédération (pour motiver les troupes !)
- Réfléchir à l'organisation de nouveaux stages sur les thématiques Loisirs Crétifs et Bien-Être.
- Etude de faisabilité de créer une nouvelle manifestation nationale autour de la danse.
- Favoriser la mutualisation de plusieurs associations locales pour l'organisation d'une manifestation nationale.
- Prendre en compte le jumelage Sports et Culture lors des Coupes Régionales : associer les compétitions sportives à un tournoi de tarot, une représentation théâtrale ou un concert (chant, musique...) et une exposition d'œuvres d'arts plastiques.

Le rapport est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

■ COMMISSION COMMUNICATION

ET INFORMATIQUE :

Rapport présenté par Alain Rougeas (ATSCAF Vaucluse) et Jean-Michel Aubert (ATSCAF Haute-Garonne).

1- Communication par Alain Rougeas :

- 3 réflexions ont été abordées lors de cette commission :
- Une réflexion sur le contenu rédactionnel de la revue A.S.V
 - Une réflexion sur la fidélisation des adhérents
 - Une réflexion sur la consultation de l'adhérent.

Le contenu actuel regroupe les rubriques classiques : Gros Plan, Activités culturelles, activités sportives, Séjours, Voyages, La Vie des Sections, Nos adhérents ont du talent, Brèves, Calendrier des manifestations sportives et culturelles sans oublier bien sur l'édition du Président Fédéral.

Ces rubriques sont facilement identifiées par couleur : le sport en vert, la culture en jaune-orange...

Sur ce contenu, les réflexions de la commission sont les suivantes: cette revue trimestrielle est très bien accueillie par l'ensemble de nos adhérents ; la vie des sections élargies et le gros plan sont plus particulièrement appréciés.

Orientations sur le contenu futur :

- **sur le fond :** La commission propose la création de 4 nouvelles rubriques :
-« L'envers du décor » pour les Rubriques Culture, Sports,

Assemblée



Séjours et Voyages : cela correspondrait aux **coulisses** de l'organisation de manifestations sportives, culturelles, d'un séjour ou d'un voyage...

- « *Le témoignage d'un adhérent compétiteur, artiste, séjournant et voyageur* » pour les Rubriques Culture, Sports, Séjours et Voyages : Il s'agirait de relater **le vécu** de l'adhérent participant.

- « *L'Annonce de la Manifestation culturelle et sportive avec la Promotion du lieu où se déroule l'événement*.

- « *L'Annonce du prochain Voyage ou promo Séjours autour d'un événement festif* » : par exemple, **l'article également paru dans l'ASV de mars 2010 sur l'exposition universelle de SHANGAI**

- **sur la forme** : il a été demandé de réfléchir à une **présentation plus aérée** avec des **textes moins denses**.

Il a été également discuté du support papier : sensible à une démarche d'éco-responsabilité, la commission s'est interrogée sur la qualité du papier ; faut-il conserver le papier actuel ou le remplacer par un papier recyclé ?

Réponse : le coût d'un papier recyclé est aujourd'hui identique à celui d'un papier traité ; par ailleurs, il ne permet pas d'obtenir une qualité photographique comparable à celle de notre revue ; par conséquent, le papier actuel est donc conservé.

2- Informatique par Jean-Michel Aubert :

• Les pages locales :

René HADJAJ rappelle que la mise en place du site « atscf.fr » remonte maintenant à plusieurs mois et que dans l'ensemble les ATSCAF locales et les adhérents semblent en être satisfaits.

En ce qui concerne les pages locales, par contre, seules certaines ATSCAF l'utilisent. Cela paraît normal pour celles qui ont un site Internet propre (44, 75, 31 ...) mais, pour les autres, il rappelle que les mises à jour sont possibles directement par toutes les ATSCAF locales. Pour cela, il suffit de demander le login à Jean Philippe AGIUS. Par ailleurs, il est possible de faire un site complet assez facilement, sans grandes connaissances informatiques.

Le groupe demande une formation comme cela a été fait pour le logiciel Gala. Il est proposé de soumettre cette idée à la validation du conseil d'administration.

• Le parc informatique des associations locales :

Il est indiqué qu'une dotation aux associations de matériel réformé de l'administration peut être faite sur simple demande aux directions. Une autre possibilité est d'acheter directement, sachant que l'ATSCAF fédérale octroie une subvention de 30% pour l'achat de matériel informatique

sur demande de l'ATSCAF locale sur présentation de la facture et justificatif de paiement.

Pour les logiciels il est conseillé de s'orienter vers les logiciels libres et gratuits téléchargeables (ex. open office comme dans les services).

• Logiciel Gala :

René HADJAJ présente les nouveautés de Gala, à l'aide de transparents :

- Mise à jour possible du code association ;
- Système de facturation avec possibilité de facturer à une date donnée ;
- Edition des cartes à une date donnée avec possibilité de décocher une carte déjà faite : réf, montant et montant payé par l'adhérent pour les chèques ;
- Edition de bordereaux par administrateur avec choix multiple des administrateurs.

Autres demandes de modification :

- modification immédiate de l'adresse de l'adhérent, en cas de changement d'ATSCAF locale. Cette demande n'est pas acceptée pour des raisons de sécurité.

- Ajout d'une ligne dans la zone banque (paiement) demandée par le 31. Cette demande pourra être satisfaite.

- Ajout d'une seconde zone pour l'adresse internet. Cette demande ne sera pas mise en œuvre afin de ne pas « polluer » les adhérents par plusieurs messages.

Le rapport de la commission communication et informatique est adopté à l'unanimité. ▶

Photos : Dominique-Henri Simon



Assemblée

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 MARS 2010

Raymonde Cadu et Arsène Demirdjian, présidents de séance, déclarent l'assemblée générale ouverte.

Les représentants des associations organisatrices, Carole Bourdin, Eric Richard (ATSCAF des Savoie) et Sylvain Guillaume (ATSCAF Douanes du Genevois) se disent très satisfaits d'avoir eu la possibilité d'accueillir le congrès fédéral. Des remerciements sont adressés à Jocelyne Momy, permanente de l'ATSCAF des Savoie, ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont contribué à cette réussite.

Yannick Raimbault, secrétaire général, se rend au pupitre pour présenter, en images, le rapport d'activités.

Dans un contexte économique pourtant difficile, l'ATSCAF a confirmé, pour la 3^e année consécutive, la hausse générale du nombre de ses adhérents.

Belle prouesse lorsque l'on sait que le bénévolat est mis à mal par les contraintes de plus en plus fortes du monde du travail et que les moyens financiers et matériels mis à disposition des associations ont tendance à se raréfier.

Les activités de l'ATSCAF ont été, cette année encore, très nombreuses :

- **en sport** : la Coupe Nationale Inter finances (CNIF) a connu, grâce aux modifications de règlement, un léger mieux (400 équipes, 10 disciplines, plus de 4000 adhérents...). La participation aux trophées nationaux a été constante. Le Tournoi International des Finances organisé en Belgique a été remporté par la Hongrie, la France se classant troisième. Un projet de participation des femmes dans le tournoi est actuellement à l'étude.

- **en culture** : les manifestations culturelles ont connu un engouement sans précédent. Tous les stages (sophrologie, art floral, photo) ont affiché complet. La 2^e édition des rencontres œnologiques, organisée par l'ATSCAF de l'Aude, est un excellent millésime. 177 œuvres ont été exposées dans le cadre du Salon National Inter Finances des Arts Plastiques.

- **dans les centres de vacances** : le bénéfice d'exploitation est en hausse malgré un léger tassement du taux de fréquentation. L'établissement de Val d'Isère a eu le privilège d'héberger la délégation américaine lors des championnats du monde de ski, réalisant par la même occasion une bonne opération financière.

- **en matière de voyages** : les résultats globaux du secteur sont satisfaisants compte-tenu du contexte actuel. Les voyages organisés par l'ATSCAF ont retrouvé une certaine stabilité.

- **dans le domaine de la communication et de l'informatique** : beaucoup de nouveaux supports ont vu le jour : marquage, ATSCAF mode d'emploi, dépliant de Megève. L'application de gestion des adhésions Gala donne entière satisfaction au réseau.

Le rapport d'activité est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

Marie-Odile Campagne, trésorière, est invitée à venir présenter le rapport financier.

Le résultat d'exploitation de l'exercice reste positif (64 615 €) malgré l'augmentation conséquente des dotations aux amortissements (liée à la réévaluation des centres de vacances de l'ATSCAF).

Le résultat financier est lui aussi excédentaire (16 011 €).

Le résultat exceptionnel est également positif contrairement à celui de l'an passé qui avait été obéré par la provision pour créance douteuse de la société de voyages Assinter d'un montant de 154 474 €.

Le résultat final de 95 755 € fait apparaître, dans sa composition, les effets d'une gestion des coûts maîtrisée et d'une politique prévisionnelle des risques financiers.

Le calcul d'un certain nombre de ratios permet d'affirmer que l'association dispose d'une bonne autonomie financière.

François Queniat, commissaire aux comptes, présente à son tour le rapport de gestion.

Le fait marquant de l'exercice a été la revalorisation, par France Domaine, du patrimoine immobilier de l'association. Celle-ci a entraîné un écart de réévaluation de 11 883 998 €. Il certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle de l'actif de l'association. Patrick Machinal, rapporteur de la commission de contrôle du secteur subventionné, propose de donner quitus au trésorier, aucune anomalie dans la tenue des comptes n'ayant été constatée.

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité.

Il est donné quitus au trésorier et décidé d'affecter le résultat en report à nouveau.

François Clinet prend la parole après la pause pour saluer la présence des autorités financières locales : M. Claudon, directeur des services fiscaux et M. Balzamo, directeur interrégional des douanes, M. Moland, trésorier payeur général devant nous rejoindre en fin de séance.

Chacun d'entre eux a tenu à s'exprimer à la tribune pour témoigner de leur soutien à l'ATSCAF, « outil anti-stress et source de bien-être au sein de nos ministères ».

Un autre point de l'ordre du jour est la nomination des vérificateurs de la commission de contrôle du secteur subventionné. Les quatre vérificateurs en place (MM. Bérard, Caizalas, Le Jeune et Machinal) informent l'assemblée de leur souhait de poursuivre leur mission. Les délégués décident à l'unanimité de les reconduire dans leur mandat.

François Clinet présente les demandes de dissolution/ affiliations :

- dissolution de l'ATSCAF Octet,
- affiliation de l'école du cadastre,
- affiliation de la DNRED (douane).

Les trois dossiers sont soumis au vote de l'assemblée. Approbation à l'unanimité moins une abstention.

François Clinet va clôturer la séance, mission dévolue normalement au président fondateur, René Bedenne, président fondateur, qui n'a malheureusement pas pu se libérer cette année.

Il interroge l'assemblée sur les raisons qui font que l'ATSCAF compte toujours autant d'adhérents malgré la réduction des effectifs dans les ministères.

D'après lui, plusieurs forces expliquent ce phénomène :

- notre capacité à s'adapter : l'ATSCAF sait faire sa révolution ; elle l'a notamment prouvé lors de la prise en charge de la réforme statutaire. Elle fait évoluer son offre en fonction des attentes des adhérents. Elle sait faire preuve d'imagination pour trouver de nouvelles idées.

- notre capacité à rendre des comptes au ministère de tutelle,

- notre pouvoir de l'engagement, y compris dans les moments difficiles.

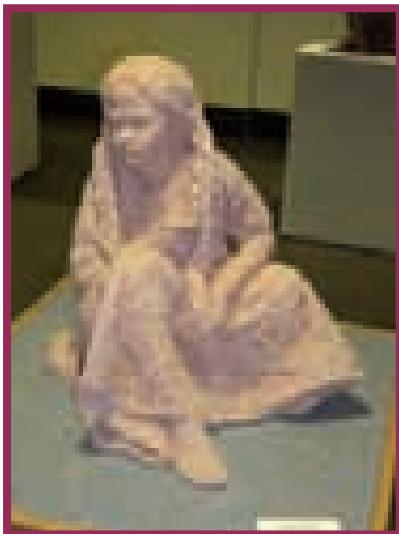
Rendez-vous est donné l'an prochain à Paris pour une assemblée générale traditionnelle. ▶

La vie des sections

ATSCAF Nord Pas-de-Calais

■ EXPOSITION À L'OFFICE DU TOURISME ABBEVILLE (80)

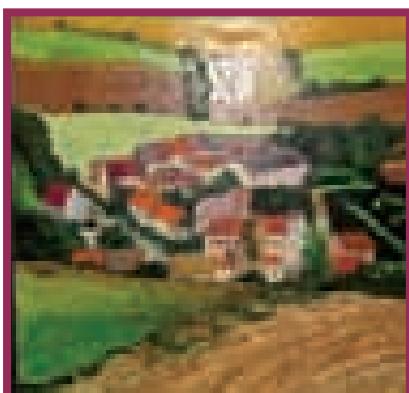
DU 05 JUIN AU 18 JUIN 2010



Chaque année, les artistes de l'ATSCAF Nord et Pas de Calais se réunissent et organisent pendant 10 jours une manifestation culturelle à l'Hôtel de Ville de Valenciennes. La dernière s'est déroulée du 2 au 11 mars 2010 et plus d'une centaine d'enfants sont invités avec leurs enseignants pour découvrir par des démonstrations les différentes techniques.

Un salon riche en couleurs vives et lumineuses de toiles où les peintres donnent libre cours à leur amour de la matière, explorant la réalité ou foisonnant un monde imaginaire.

Thèmes et techniques sont plus contemporains : approches picturales expérimentales, interrogation inquiète du réel ou des rêves. La diversité domine, nus, paysages, natures mortes, sculptures bronze, résine, terres émaillées, bois flottés, olivier, marquetterie, stéatites.



Les artistes Dezoteu Francis, peintre, Gérard Leduc, sculpteur, Marronnier Vincent, peintre, ont été successivement invités d'honneur avec d'autres artistes reconnus Nad sculpteur à Saint-Germain-



en-Laye, TY peintre Vietnamien résidant au Vietnam, Bo Gao sculpteur chinois.

L'année prochaine rendez-vous est déjà pris du 2 au 13 juin 2011. ▶

ANDRIS Joëlle adhérente
ATSCAF Nord



Nécrologie

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés récemment :

- Jean-Paul Daffix de l'ATSCAF Allier,
- Eric Dubreuil, de l'ATSCAF Boulogne-sur-Mer,
- Pascal Dumon, de l'ATSCAF Gers,
- Patrice Loiseau, de l'ATSCAF Haute-Corse,

Tous quatre fervents militants de l'association.

La vie des sections

ATSCAF Orne

■ UNE PREMIERE EN NORMANDIE

Depuis quelques années, notre déléguée régionale formait le vœu d'une journée de convivialité entre Atscadiens normands.

L'association ornaise s'est décidée à être pionnière en la matière. Le rendez-vous fut fixé le 30 mai, dans le Perche, en forêt de la Trappe, à l'abbaye très précisément, pour une journée de randonnée pédestre.

Dès l'accueil, la rencontre s'annonçait sous de bons auspices : la météo était clémence, et nous comptions 42 participants venus du Calvados, de l'Eure, de la Manche et de l'Orne bien sûr. Parmi les randonneurs, quelques quadrupèdes dont Bibo et Kokin qui ne faillirent pas à la réputation de leur espèce : têtus ...mais fort sympathiques. Dominique, présidente de l'Eure, nous a fait une belle surprise avec ses protégés.



Après quelques kilomètres en forêt, visite de l'abbaye fondée en 1140, par le truchement d'une petite prière (appelée sexte) avec les moines. Puis, pique-nique sous abri prêté par les moines de l'abbaye. Yvonne, déléguée régionale nous y rejoint.

L'après-midi, nous avons assisté à un montage audio-visuel sur la vie des moines avant de reprendre les chemins forestiers longeant les étangs.

Après une petite collation « sur le pouce », chacun a rejoint ses pénates.

Nous nous sommes dit « à la prochaine », « à bientôt » et encore « au plaisir de se revoir ».

Alors, nous espérons bien ne pas être déçus... ▶

Les membres du bureau

Prêts ?

Partez !

Ouf !

ATSCAF Loire-Atlantique

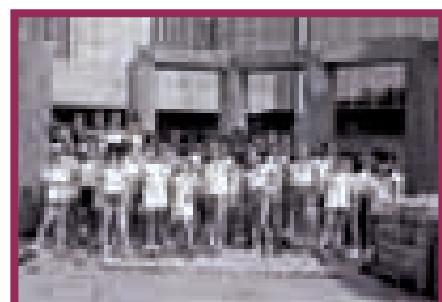
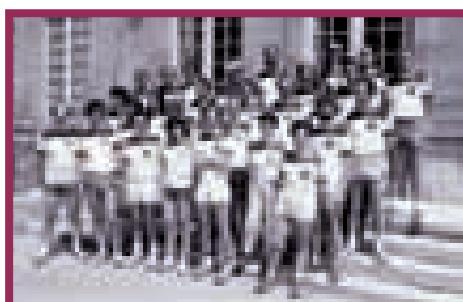
■ COURSE À PIED PARIS-NANTES : UN pari fou gagné il ya 25 ans !

Le 1^{er} août 1985, le Service des Pensions (devenu en août 2009 « Service des Retraites de l'Etat ») s'installait à Nantes. Au printemps de cette année-là, plusieurs agents de ce service inscrits au club sportif de l'ATSCAF décidèrent de marquer sportivement cet événement, et firent le pari fou d'organiser un relais pédestre de Paris à Nantes par équipes. Ils trouvèrent auprès de l'ATSCAF (en la personne de Claude Lagardère, Président fédéral) une aide organisationnelle et financière précieuse.

Pari tenu et pari gagné, puisque le vendredi 31 mai 1985

à minuit, 27 coureurs (dont 5 femmes) prirent le départ de la rue de l'Université. Quarante et une heures durant, ces équipes se relayèrent par tranche de 10 km, et arrivèrent groupées à Nantes, sur l'Île Beaulieu le samedi 1^{er} juin. Au total, ce furent 34 personnes (organisateurs, accompagnateurs et coureurs) qui s'investirent dans cette aventure dont nous devons le témoignage photographique à Thierry Marseault (à découvrir à partir du 1^{er} septembre 2010 sur le site www.atscaf.fr/4400).

C'est cet événement que nous avons tenu à rappeler, dont tous les participants gardent un souvenir inoubliable à travers une manifestation qui inaugura une relation privilégiée entre ce service et l'ATSCAF, et dont nombreux sont les agents qui vinrent grossir les rangs de l'ATSCAF Loire Atlantique, devenue depuis la 6^e section « atscadienne » de France. ▶



La vie des sections

ATSCAF Nièvre

■ CHAMPIONNAT DU MONDE SUPERBIKE

1^{ER} - 03 OCTOBRE 2010

La manche française du Championnat du Monde FIM SUPERBIKE sur le circuit de Magny-Cours est devenue un rendez-vous incontournable pour tous les passionnés de vitesses.

Le programme du Mondial Superbike les 1er, 2 et 3 octobre 2010 c'est toujours plus d'action, avec 2 championnats du monde (Superbike et Supersport, et une toute nouvelle catégorie cette année : les PARKINGO European Series sur des Triumph Street Triple 675 R.

L'ensemble des tribunes et des gradins est accessible à tous, tout comme l'univers du paddock pour venir découvrir de plus près les pilotes et les motos. Des écrans géants en certains points du circuit permettent de suivre tous le rebondissements des courses.

Placement libre - Accès à toutes les tribunes et enceintes générales - Parkings gratuits.

Gratuité pour les enfants de moins de 16 ans accompagnés d'un adulte muni d'un billet sur présentation de la carte d'identité, et pour les personnes à mobilité réduite sur présentation de la carte d'invalidité.

	PRIX CE	PRIX Public
Billets 3 jours (vendredi offert)	50 €	65 €
Billet 1 jour dimanche	45 €	55 €
Supplément Paddock (forfait 3 jours)	20 €	25 €
Supplément Pitwalk (valable samedi et dimanche)	30 €	

Si vous souhaitez réserver des places, merci de retourner le bulletin d'inscription ci- joint à Serge TISSIER – CNFP (ATSCAF 58), 6 rue de Gonzague - BP 89 - 58020 NEVERS Cedex pour le **4 septembre 2010 au plus tard** en joignant un chèque de règlement établi à l'ordre de l'ATSCAF 58 (serge-j.tissier@dgfip.finances.gouv.fr ou **03.86.71.54.34**). ▶

COUPON REPONSE SUPERBIKE

NOM : **PRÉNOM :**

Adresse administrative :

Adresse d'envoi des billets :

N° Tél. Perso :

.....

	PRIX CE	PRIX Public	Nombre de billets	Prix total
Billets 3 jours (vendredi offert)	65 €	50 €		
Billet 1 jour dimanche	55 €	45 €		
Supplément Paddock (forfait 3 jours)	25 €	20 €		
Supplément Pitwalk (valable samedi et dimanche)	30 €	30 €		

Joindre un chèque à l'ordre de l'ATSCAF 58.

Bulletin à retourner à Serge TISSIER - CNFP, 6, rue de Gonzague, BP 89, 58020 NEVERS Cedex.
[\(serge-j.tissier@dgfip.finances.gouv.fr\)](mailto:serge-j.tissier@dgfip.finances.gouv.fr) (Tél : 03.86.71.54.34) avant le 4 septembre 2010.

le nouveau site atscaf.fr !

Après 3 ans d'existence, **atscaf.fr fait peau neuve**



- ▶ Une présentation plus aérée,
- ▶ Une accessibilité améliorée,
- ▶ Une architecture simplifiée.



Vous y retrouverez toutes vos rubriques habituelles :
les Actualités fédérales, les Voyages,
les Centres de vacances, les Sports,
la Culture, les Promotions,
les Albums photos, les revues ASV,
Séjours et Départs...

atscaf.fr une autre façon de découvrir l'ATSCAF

Nos adhérents ont du talent

■ GRAND PRIX D'AUTEUR DE LA FÉDÉRATION PHOTOGRAPHIQUE

Un adhérent de l'ATSCAF Pyrénées-Atlantiques vient de remporter le grand prix d'auteur de la fédération photographique. Il a participé de nombreuses fois au salon National Interfinances de la Photographie et en a été lauréat en 1984, 1985 et 1987.



Calendrier

Des manifestations sportives et culturelles

SPORTS

CULTURE

DATE	ÉVÈNEMENT	LIEU	ORGANISATEUR
Le 4 septembre	20 ^e Trophée Triathlon	Carcans-Maubuisson	ATSCAF Gironde
Du 14 au 18 septembre	20 ^e Trophée de Golf	Albon	ATSCAF Drôme Ardèche
Du 16 au 19 septembre	22 ^e Trophée Cyclisme	La Pommeray	ATSCAF Maine-et-Loire

DATE	ÉVÈNEMENT	LIEU	ORGANISATEUR
Juillet & Août	Salon Photo	Hall Bérégovoy Bercy	Fédération
Du 3 au 10 juillet	Stage Photo	Centre de vacances ATSCAF de Megève	Fédération
Du 14 au 21 août	Stage Photo	Centre de vacances ATSCAF de Megève	Fédération
Du 28 août au 4 septembre	Stage Bridge	Centre de vacances ATSCAF de Juan-les-Pins	Fédération
Du 14 au 17 octobre	Festival de Théâtre	Nantes	ATSCAF Loire-Atlantique (& Fédération)

Nos centres de vacances ATSCAF



Juan-les-Pins



Val d'Isère



Megève



Méribel



Seignosse



ATSCAF Fédérale
2, rue Neuve Saint-Pierre - 75004 PARIS
Tél. : 01 53 17 85 25 - www.atscaf.fr

Fonctionnaires et agents des services publics

L'ACEF négocie pour vous : jouez la carte de la performance bancaire !

**OFFRE
de bienvenue ACEF
de 70€⁽¹⁾**

du 6 avril
au 31 juillet 2010

Depuis 40 ans, l'Association pour le Crédit et l'Épargne des Fonctionnaires vous permet de bénéficier, grâce à son partenariat avec la Banque Populaire, de solutions bancaires avantageuses en matière de crédits, d'épargne, de gestion au quotidien, d'assurances et de prévoyance, mais aussi d'offres intéressantes pour les voyages et les loisirs. Comme 400 000 de vos collègues, faites confiance à l'ACEF ! En adhérant à l'ACEF, vous êtes sûr d'avoir les meilleures cartes en main... Commencez dès maintenant en tentant votre chance sur jeu2010.acef.com



(1) Offre de bienvenue jusqu'à 70 € à valoir, lors d'une ouverture de compte de dépôt à la Banque Populaire avec adhésion à l'ACEF sur la souscription de produits de gestion de banque au quotidien (par exemple une carte bancaire, l'assurance sur les moyens de paiements, la convention de relation Équipage ou assimilée, etc...) ou de produits de prévoyance et de bancassurance (IARD, Multirisque accidents de la vie, assurance multirisque habitation), ou la prise en charge partielle dans une limite de 70 € également des frais de transfert le cas échéant de produits d'épargne de votre banque actuelle vers le compte Banque Populaire. Les modalités d'application et contenus de l'offre de bienvenue ACEF jusqu'à 70 € pourront varier selon les Banques Populaires participant à l'opération. Offre valable du 6 avril au 31 juillet 2010 dans les Banques Populaires participant à l'opération, voir conditions spécifiques et tarifaires des produits personnalisables en agence Banque Populaire.

